



Ville de LORRAINE

RAPPORT DU MAIRE RAMEZ AYOUB SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LORRAINE

Déposé à la séance régulière du conseil municipal
le mardi 13 novembre 2012

Chères Lorraines,
Chers Lorrains,

C'est à titre de maire de la ville de Lorraine et en conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* que je vous présente aujourd'hui le rapport du maire sur la situation financière de la Ville pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2011. Je dépose également la liste des contrats comportant des dépenses de 25 000 \$ et plus.

LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2011

Les états financiers consolidés démontrent un surplus de 355 508 \$ pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011. De ce montant, 282 780 \$ proviennent de la Ville de Lorraine et 72 728 \$, des organismes compris dans notre périmètre comptable.

En vertu des normes comptables nous régissant, nous devons inclure les organismes suivants dans notre périmètre comptable : la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine et le Conseil intermunicipal de transport des Laurentides.

DERNIER RAPPORT DE L'AUDITEUR

Les états financiers ont été audités par la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C., laquelle a émis une opinion de conformité indiquant que dans tous leurs aspects significatifs, ces états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lorraine et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2011.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2012

Au cours de 2012, nous avons poursuivi les démarches entreprises pour protéger les intérêts de la Ville dans le dossier du talus antibruit et entrepris la négociation avec les propriétaires des terrains zonés résidentiels non protégés en vue de les acquérir pour protéger le boisé de la Forêt du Grand Coteau. Nous avons également démarré le projet de vente du terrain sur lequel sera construite une résidence pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes sur le chemin de la Grande-Côte.

En 2012, le programme de revitalisation des parcs a notamment permis de mettre à niveau les terrains de baseball et de soccer du parc Lorraine. Nous avons inauguré un nouveau parc-école à l'école Le Carrefour ainsi qu'une nouvelle installation pour le CPE Les Petits Amis de Lorraine sur le rang Saint-François.

L'avenue de Baccarat ainsi que ses placettes ont été revitalisées et la deuxième phase des travaux sur l'avenue de Morhange a été terminée. Les travaux d'élargissement du chemin de la Grande-Côte sont en cours afin d'y ajouter un trottoir ainsi qu'une voie cyclable du côté nord. Les usagers pourront emprunter cette voie publique en toute sécurité.

La fontaine FONDIA et les armoiries apposées sur les lampadaires ont été restaurées. Nous avons aussi fait l'acquisition d'une voiture électrique.

Afin de contribuer à la préservation de notre environnement, nous avons mis en place une nouvelle subvention permettant aux citoyens de faire l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie domestiques.

En collaboration avec un comité de consultation, nous avons élaboré une nouvelle politique culturelle. De plus, la Ville a obtenu une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux pour mettre à jour la politique Familiale et élaborer une politique Municipalité amie des aînés. La démarche proposée par le ministère permet la réalisation d'un plan d'action qui contribuera à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Le processus d'élaboration est réalisé en partenariat avec le gouvernement, le Carrefour action municipale et famille et un comité de validation.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT L'EXERCICE 2012

En 2012, le conseil municipal de la Ville de Lorraine a approuvé un budget équilibré de 14 572 370 \$. Selon nos dernières vérifications et analyses, l'année financière en cours devrait se terminer avec un surplus budgétaire, provenant majoritairement des droits de mutation, d'une consommation responsable de l'eau par les citoyens et d'une gestion rigoureuse des dépenses.

TRAITEMENT DES ÉLUS

Les membres du conseil municipal de la Ville de Lorraine ont reçu et recevront, pour l'année 2013, le traitement suivant : le salaire annuel de base du maire est de 58 053 \$, auquel s'ajoute une allocation non imposable de 15 310 \$; le salaire de base des conseillères municipales et des conseillers municipaux est de 21 002 \$, auquel s'ajoute une allocation non imposable de 10 501 \$; l'allocation mensuelle attribuée au maire suppléant est de 396 \$, en plus d'une somme non imposable de 198 \$.

À la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine, le maire, qui agit à titre de vice-président, reçoit 358,41 \$ par mois de la Régie, tandis que le conseiller reçoit 240,72 \$ ainsi qu'une allocation mensuelle non imposable de 120,36 \$. À la Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville, le maire reçoit une rémunération mensuelle de 347,43 \$.

Pour siéger à l'assemblée des organismes suivants, un représentant du Conseil reçoit :

- 100 \$ par réunion du Centre de Tri Tricentris ;
- 150 \$ du Conseil intermunicipal de transport ;
- 265,23 \$ de la Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville.

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je dépose aujourd'hui au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant des dépenses de plus de 25 000 \$. Cette liste sera disponible pour consultation à l'hôtel de ville auprès des Services juridiques et du greffe ainsi que sur le site Internet.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2013

L'administration municipale et les membres de la Commission des finances travaillent en étroite collaboration afin de présenter en décembre les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2013.

Pour accomplir ce mandat, nous devons faire des choix qui répondront aux attentes des Lorraines et des Lorrains tout en respectant le cadre financier de la Ville. Nous souhaitons maintenir le niveau de service auquel s'attend la population, et ce, en prenant en considération l'effort déjà consenti par les contribuables et la réalité de la Ville de Lorraine, dont les revenus proviennent presque exclusivement des taxes des particuliers.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2013, 2014 et 2015

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal établira la liste des priorités qu'il souhaite mettre en avant au cours des trois prochaines années. Ce programme comprend des investissements répartis sur 3 ans. Les investissements que nous entendons effectuer en 2013 permettront de miser sur la consolidation et l'amélioration des services. Nous souhaitons continuer d'offrir ces services au meilleur coût possible. Nous assurerons le développement de notre ville dans une perspective de développement durable.

Au cours de l'année 2013, nous assurerons la continuité du programme de revitalisation des parcs et des infrastructures de loisir et installerons un jeu d'eau ainsi qu'une station d'entraînement pour aînés au parc Lorraine. Nous poursuivrons nos démarches de demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour y construire un bâtiment multifonctionnel et aménagerons un parc canin à un endroit à déterminer.

Des projets d'infrastructures dont les montants proviennent de la taxe d'accise seront de plus réalisés, dont la réfection du réseau d'aqueduc sur le chemin de la Saverne et l'avenue Bar-le-Duc. Nous avons également prévu de repaver l'avenue de Lachalade. Le rang Saint-François sera restauré suite à une entente à intervenir avec la ville de Blainville. Les travaux de réfection du chemin de la Grande-Côte seront finalisés et le reboisement du secteur sera effectué. La toiture du Centre culturel Louis-Saint-Laurent sera refaite et le système de protection incendie sera mis aux normes. Les travaux d'infrastructure en vue de la construction du projet résidentiel de la place Liverdun seront exécutés. Le programme d'aménagement des places et placettes sera reconduit.

La préservation et la mise en valeur du patrimoine historique (domaine Garth), environnemental et culturel seront assurées. Un bilan de santé du domaine Garth sera réalisé nous permettant ainsi de procéder à une demande de subvention pour la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel. À la suite du référendum portant sur la préservation du boisé de la Forêt du Grand Coteau, nous poursuivrons les négociations pour finaliser le projet d'acquisition des terrains zonés résidentiels non protégés. Nous continuerons aussi nos démarches concernant le projet de construction d'une résidence pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier les membres de la Commission des finances, dont le conseiller Jean Comtois et la conseillère Chantal Lehoux, le directeur général, Christian Schryburt, la directrice du Service des finances, Manon Tremblay, ainsi que tout le personnel qui s'est investi au cours des dernières semaines en vue de préparer le présent rapport et l'exercice budgétaire. Ce rapport de même que la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, seront disponibles dès le 14 novembre au www.ville.lorraine.qc.ca/services-aux-citoyens/administration-municipale/budget.

Je vous invite à la présentation du budget 2013, le **mercredi 12 décembre à 20 h au Centre culturel Louis-Saint-Laurent**, pour connaître tous les détails des prévisions budgétaires ainsi que les projets retenus pour la prochaine année financière. Pour ceux qui ne pourront être présents à cette séance extraordinaire, la présentation complète sera disponible le lendemain sur le site Internet de la Ville.



Ramez Ayoub
Maire